

La nouvelle édition du bulletin municipal a été distribué dans chaque foyer guyomardais. Il s'avère que l'article de la Société de chasse de Saint-Guyomard a été oublié dans la mise en page. Nous vous invitons à prendre connaissance de cet article ci-dessous. Avec toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-GUYOMARD

Malgré une lueur d'espoir d'une vie normale au quotidien, la pandémie ne cesse de nous perturber. Toutefois, nous faisons le maximum pour protéger les cultures sur la commune par l'intervention des chasseurs et piégeurs contre les nuisibles (sangliers, ragondins, etc.) en respectant la réglementation préfectorale et celle de la DDTM.

Plusieurs collisions avec des chevreuils ont été constatées, je vous rappelle que vous pouvez récupérer l'animal. Il est également possible d'avertir la Mairie, en cas de blessés, il est nécessaire d'appeler la gendarmerie.

Le repas de chasse «devrait» avoir lieu le 5 mars 2022 car soumis aux directives préfectorales. Il a pour but de remercier les propriétaires des terres et réunir tous ceux qui, comme nous, partagent leur loisir nature dans le respect d'autrui et en toute sécurité.

La Société de chasse vous souhaite ses meilleurs voeux pour 2022. Prenez bien soin de vous.

Claude POREZ  
Président

